

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24777**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management des Organisations, Spécialité Métiers de la comptabilité, Gestion de la Paie et du Social.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Strasbourg	Recteur de l'Académie de Strasbourg, Président de l'Université de Strasbourg, Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le domaine « gestion de la paie et du social » correspond à une activité récurrente, incontournable, dotée d'une certaine technicité et pour laquelle il importe de disposer de spécialistes, tant au sein des cabinets comptables que dans les entreprises.

Les activités que le diplômé est amené à exercer se situent au carrefour du métier comptable et de celui de la gestion des ressources humaines. Elles s'appuient sur un socle de connaissances variées, juridiques, comptables, sociales mais aussi managériales, informatiques et techniques.

Le diplômé exécutera ou supervisera notamment les activités suivantes : réalisation des bulletins de paie, veille sur l'application du droit social et du droit du travail, établissement des relations avec les caisses de retraites et les mutuelle, suivi des dossiers de gestion du personnel, conseil en gestion du personnel, optimisation du calcul des charges sociales, etc.

- Maîtrise du droit du travail et droit social
- Savoir analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique
- Savoir communiquer, être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux
- Être capable d'établir et de gérer les éléments de la paie
- Acquérir les compétences indispensables pour le traitement des charges sociales et fiscales
- Savoir former, transmettre ses compétences, notamment aux nouvelles techniques de l'informatique et de la communication, ainsi qu'aux principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines
- Acquérir une expertise en matière de contrats de travail et leurs spécificités
- Maîtriser la comptabilité des charges de personnel
- Être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie
- Savoir présenter un tableau de bord du social

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Entreprises employant du personnel quelle que soit leur activité
- Cabinets d'expertise comptable
 - Responsable paie et gestion du social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- Responsable des ressources humaines
- Assistant ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation en licence professionnelle dure un an et est validée par 60 ECTS.

Les composantes de ce diplôme sont :

- Cadre économique et managérial des ressources humaines
- Environnement juridique et comptable
- Système d'information et de gestion de la paie
- Langue vivante appliquée aux affaires et aux ressources humaines
- Projet tutoré
- Formation en entreprise.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de diplôme
En contrat d'apprentissage	X	Jury de diplôme (enseignants-chercheurs et professionnels)
Après un parcours de formation continue	X	Jury de diplôme (enseignants-chercheurs et professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Jury de diplôme (enseignants-chercheurs et professionnels)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de diplôme (enseignants-chercheurs et professionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE).

<https://www.unistra.fr/index.php?id=18478>

Autres sources d'information :

Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

IUT Louis Pasteur :

<http://www.iut-lps.fr>

<http://www.unistra.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]

Université de Strasbourg

IUT Louis Pasteur de Schiltigheim

1 allée d'Athènes

67300 Schiltigheim

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Schiltigheim

Historique de la certification :